



46^{ème} CHALLENGE DE TENNIS DE TABLE
Groupe BPCE-Sports



DU 13 AU 15 SEPTEMBRE 2024





Notre Association Sportive "ASCEHDF" sera heureuse de vous accueillir à l'occasion du 46^{ème} challenge National de Tennis de Table.

Il y a 9 ans, nous organisons déjà cette compétition sur nos terres pour ce qui fut une belle réussite. C'est donc avec une grande joie que nous vous proposons de nous retrouver à nouveau en toute amitié et convivialité à Saint-Martin-lez-Tatinghem, dans l'une des contrées les plus vertes du Pas-de-Calais.

Venez nombreux porter les couleurs de votre entreprise et partager les valeurs sportives, l'amitié ainsi que de belles émotions.

A vos raquettes ! Nous vous attendons nombreux du 13 au 15 septembre 2024.

Éric CAPART
Président de l'ASCEHDF

Bruno Richard

06 02 15 90 44

bruno.richardwelti@orange.fr



La section Tennis de Table
de notre Association Sportive « ASCEHDF » est heureuse de vous inviter à
participer à cette nouvelle édition du Challenge.

Votre séjour en Hauts-de-France

Vendredi 13 septembre

A partir de 15h, nous vous accueillerons aux différents hôtels

Nous vous communiquerons l'adresse de votre hôtel dès réception de votre inscription.

A **19h**, nous vous convions à l'apéritif dinatoire de bienvenue au cours duquel
nous vous présenterons le déroulement de votre séjour.

**Salle de Tennis de Table
176 Route de Boulogne
62500 Saint-Martin-lez-Tatinghem**



La compétition

Samedi 14 septembre

Petit-déjeuner à 7h00 à votre hôtel

La compétition débute à 8h30



La pause déjeuner se fera à la salle de tennis de table

A l'issue de la compétition, la remise des récompenses se déroulera au Gymnase.



Votre soirée

Samedi 14 septembre

20 Heures : Soirée de clôture

Hôtel MERCURE
2 Place du Vainquai
62500 SAINT-OMER

Votre retour

Dimanche 15 septembre

Après une bonne nuit réparatrice (!!!)
Vous prenez le petit-déjeuner à partir de 7h00 à votre hôtel

Déjà le départ, mais avec, nous l'espérons,
Un beau souvenir de ce passage en Hauts-de-France

A l'année prochaine



L'inscription de votre équipe

Avant le 15 Mai 2024

L'adhésion Gr. BPCE Sports 2024 est OBLIGATOIRE pour participer au challenge.

NOM DE L'ENTREPRISE :

Capitaine d'équipe : Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (s) :

Courriel :@.....

Votre heure d'arrivée le vendredi 13 septembre : vers h



Vos sportifs



Les classements individuels sont en points tels qu'ils apparaissent sur le site de la FFTT

Les non-classés affichent 400 pts

Les anciens classés respectent une équivalence selon le barème de l'article 12 du rgt.

<https://www.groupebpcesports.fr/wp-content/uploads/2015/04/DOC-RGLT-tennistable-201212.pdf>

SIMPLE MESSIEURS

Entreprise :

Nb	NOM	Prénom	N° LICENC Gr. BPCE Sports	CLASSEMENT FFTT <u>EN POINTS</u>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
NB DE MESSIEURS INSCRITS				

Vos sportives



Les classements individuels sont en points tels qu'ils apparaissent sur le site de la FFTT

Les non-classées affichent 400 pts

Les anciennes classées respectent une équivalence selon le barème de l'article 12 du rgt.

<https://www.groupebpcesports.fr/wp-content/uploads/2015/04/DOC-RGLT-tennistable-201212.pdf>

SIMPLE DAMES

Entreprise :

Nb	NOM	Prénom	N° d'adhésion Gr. BPCE Sports	CLASSEMENT FFTT <u>EN POINTS</u>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
NB DE DAMES INSCRITES				

Vos Equipes de Doubles



Le total des classements des deux joueurs doit être inférieur ou égal à 2500 pts (Art.14)

Un joueur numéroté est obligatoirement associé à un joueur non-classé

Un joueur non-classé décline 400 pts

DOUBLES MESSIEURS OU MIXTES				
Entreprise :				
N° équipe		NOM	Prénom	CLASSEMENT FFTT <u>EN POINTS</u>
1	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
2	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
3	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
4	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
5	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
6	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
NB DE DOUBLES MESSIEURS OU MIXTES INSCRITS				

Vos Equipes de Doubles



*Le total des classements de deux joueuses doit être inférieur ou égal à 2500 pts (Art.14)
 Une joueuse numérotée est obligatoirement associée à une joueuse non-classée
 Une joueuse non-classée décline 400 pts*

DOUBLES DAMES				
Entreprise :				
N° équipe		NOM	Prénom	CLASSEMENT FFTT EN POINTS
1	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
2	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
3	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
4	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
5	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
6	1 ^{er} joueur			
	2 ^{ème} joueur			
			Total classement	
NB DE DOUBLES DAMES INSCRITS				

Challenge Tennis de Table 2024 Saint-Martin-lez-Tatinghem

Règlement avant le 15 Mai 2024

FORFAIT

Nombre de compétiteurs : X 250 € = €

Total à régler : €

MODALITES

- **Règlement par chèque à établir à l'ordre de : ASCEHDF**
- **Joindre les documents dûment remplis** - Adresser vos documents et votre règlement à :

Monsieur Bruno RICHARD
18, Avenue des Martins Pécheurs
59267 PROVILLE

- **Ou par Virement au RIB ci-dessous :**

Relevé d'Identité Bancaire



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE

Cadre réservé au destinataire du relevé

--	--	--	--

Identification du compte pour une utilisation nationale

16275	50000	08001294065	26
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

BIC

CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE	CEPAFRPP627
----------------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1627	5500	0008	0012	9406	526
------	------	------	------	------	------	-----

Agence
CENTRE D AFFAIRES DE VALENCIENNE

Intitulé du compte
ASSOCIATION SPORTIVE CEHDF

En cas de virement, envoyer le dossier d'inscription à bruno.richardwelti@orange.fr

L'inscription ne sera prise en compte que si le règlement est effectué.